

---

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SAMEDI 4 JUIL. 2026

---

**Présent(e)s:**

Fabien BERTHELOT, Vice-Président et Président du Comité Départemental de Cyclisme d'Ille-et-Vilaine (jusqu'à 13h10); Thomas DANIELO, membre et Président du Comité Départemental de Cyclisme du Morbihan (à partir de 10h et jusqu'à 12h30) ; Jean-François LE BOUDEC, Vice-Président (jusqu'à 10h30) ; Marc LEFORESTIER, Président ; Jean LE MAGOUROU, Vice-Président ; Stéphane MERRIEN, Régine LE TRAOU, Pascal LEVEQUE (jusqu'à 11h30), Thierry LIRZIN (en visio jusqu'à 11h50), Annick LOCHET (jusqu'à 11h15), membres ; Jean-Marc ROBIN, Vice-Président et Président du Comité Départemental de Cyclisme des Côtes d'Armor ; Frédéric SIMON, membre ; Yves THOMAS, Trésorier Général et Président du Comité Départemental de Cyclisme du Finistère.

**Absent(e)s excusé(e)s :**

Ludovic BERDER, membre ; Françoise BONNO, Secrétaire Générale ; Morgane GARNIER, Maryanne HINAULT, Eric THOUIN membres.

**Assistent :**

Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial  
Julien FISTAHL, Directeur des Activités

---

La séance débute à 9h10.

**1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 mars 2026**

**1.1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 mars 2026**

Marc LEFORESTIER propose aux membres l'adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 mars 2026 .

**1.1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du  
28 mars 2026**

*Le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2026 est adopté à l'unanimité.*

**2. Intervention de Marc LEFORESTIER, Président**

**2.1 - Informations générales**

Marc LEFORESTIER informe les membres de différents points :

❖ La démission de Stéphane MERRIEN en tant que responsable de la Commission Piste. Stéphane MERRIEN explique très succinctement les raisons qui ont motivé cette décision. Marc LEFORESTIER rappelle le vote électronique qui a été soumis au Conseil d'Administration, Jean-Jacques DEMAY remplace Stéphane MERRIEN comme responsable de la Commission Piste hors Conseil d'Administration.

❖ Une rencontre avec Michel CALLOT, avec le Président de la Fédération Française de Cyclisme a eu lieu afin d'évoquer les contraintes liées à l'interprétation et la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données et plus particulièrement les restrictions de communication vers les clubs par l'intermédiaire de Cicleweb. Un groupe de travail a été mis en place. Marc LEFORESTIER précise qu'il a été entendu mais que pour autant il n'a pas l'impression que cela va changer grand-chose.

❖ Marc LEFORESTIER rend compte du déroulement du dernier Conseil Fédéral les 19 et 20 juin 2026 avec notamment la démission de Yannick POUHEY de son poste de Secrétaire Général de la Fédération Française de Cyclisme, celle de Denis CLÉMENT du Bureau Exécutif remplacé par Nicolas ROUGEON. Il informe les membres que la gestion des Access a été évoquée et que, dans la mesure où l'assurance des épreuves Route est à la journée, il est donc préférable de créer plusieurs niveaux dans Cicleweb afin de pouvoir mettre en place un outil de gestion uniforme à tous. Un groupe de travail va être mis en place.

❖ Marc LEFORESTIER rend compte de sa visite lors d'une épreuve de BMX Freestyle avec Fabien BERTHELOT à Iffendic organisée par le club Triskell Bike. Il précise que le club est très intéressé par l'organisation d'une épreuve officielle comme un Championnat de Bretagne de cette discipline. A ce jour, le club compte un bon nombre d'adhérents mais un faible nombre de licenciés. Aurélien VAULEON précise que le club forme actuellement un entraîneur fédéral pour la discipline.

❖ Marc LEFORESTIER informe les membres de sa présence à la présentation de l'effectif du Centre Mondial du Cyclisme de l'Union Cycliste Internationale à Josselin en présence de David LAPPARTIENT, Président de l'Union Cycliste Internationale.

❖ Marc LEFORESTIER attire l'attention des membres sur la recrudescence des incivilités en tous genres. Régine LE TRAOU ainsi que les membres soulignent qu'il est primordial que les arbitres doivent être vigilants concernant l'application de la réglementation, il faut sanctionner tout en étant pédagogue.

Marc LEFORESTIER termine son intervention en informant les membres de la réception d'un courrier anonyme relatant une situation alarmante d'un jeune. Il précise que c'est toujours compliqué de donner du crédit à ce type d'allégations. Le club de ce jeune a été sollicité et

confirme être particulièrement vigilant sur ces faits présumés. Les membres poursuivent leurs échanges sur le sujet.

### **3. Intervention d'Yves THOMAS, Trésorier Général**

#### **3.1 - Point sur les finances**

Yves THOMAS fait un point rapide aux membres du Conseil d'Administration sur :

- ❖ Les droits forfaitaires sont positifs à hauteur de +10 055€ au 31 mai 2026
- ❖ Les droits d'engagements sont en baisse de -1 721€ au 31 mai 2026
- ❖ Le nombre d'engagés sur les épreuves est lui en légère progression avec pour les Jeunes +915 engagés et pour les Seniors +294 au 31 mai 2026
- ❖ L'activité Piste du Vélodrome de Bretagne est en baisse de -9 225€ au 31 mai 2026

Marc LEFORESTIER évoque les nombreuses annulations d'épreuves depuis le début de la saison et indique qu'il faut réfléchir afin de proposer des courses pour les Open 3 et les Access 4.

### **4. Intervention d'Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial**

#### **4.1-Point Équipe Technique Régionale**

Aurélien VAULEON fait le point sur les différents résultats ainsi que l'ambiguïté des catégories lors des Championnats de France Élite Femmes et le mélange des athlètes professionnelles et amateurs où c'est parfaitement anormal de ne pas avoir des titres distincts.

Aurélien VAULEON fait un point sur l'avancée du budget de l'Équipe Technique Régionale :

- VTT : déficit de 4 348€
- Piste : déficit de 906€
- Cyclo-Cross : bénéfice de 1 690€
- BMX : bénéfice de 3K€
- Route : bénéfice de 10K€
- Breizh Ladies : bénéfice de 6 500€
- Pôle Espoir : bénéfice de 18 162€ (ce chiffre ne prend pas en compte le salaire de Quentin GUEDON)
- Autres : bénéfice de 1 816€
- Fonctionnement ETR : bénéfice de 1 311€

Soit un résultat favorable de 37 165€.

Aurélien VAULEON rappelle l'accord de subvention à hauteur de 7 693€ soit 50% du montant total, de la Région Bretagne pour l'aide à l'acquisition de matériel (4 paires de roues et six paires de pédales, le tout avec les accessoires). Il précise qu'il s'agit de matériel destiné à l'Équipe Technique Régionale Piste et demande si la commande peut être faite. Marc LEFORESTIER indique que oui.

Aurélien VAULEON attire l'attention des membres sur les tarifs exorbitants pratiqués pour les Championnats de France Route de l'Avenir. Il indique qu'ils sont bien supérieurs à ceux

indiqués dans la tarification fédérale 2026. Julien FISTAHL intervient et souligne que les Coupes et Championnats France ne sont pas concernés car ce sont ceux du contrat d'organisation entre l'organisateur et la Fédération Française de Cyclisme qui sont appliqués.

## 5. Interventions des Commissions

### 5.1 - Frédéric SIMON, responsable de la Commission Cyclo-Cross

Frédéric SIMON rend compte de la réunion de la Commission Cyclo-Cross du 2 juil. 2026 et notamment le calendrier prévisionnel 2026/2027. Marc LEFORESTIER intervient concernant les manches de la Coupe de Bretagne Cyclo-Cross 2026/2027 et ne partage pas la position de la Commission. Il estime qu'il ne voit pas le problème au fait qu'il y ait 2 manches de Coupe de Bretagne Cyclo-Cross 2026/2027 dans les Côtes d'Armor. Il trouve dommage de se priver d'organisateur motivés pour organiser une épreuve officielle. Les membres échangent longuement sur le sujet, Aurélien VAULEON fait part de son avis. Fabien BERTHELOT souligne qu'il faut savoir adapter nos décisions aux demandes.

Marc LEFORESTIER propose au Conseil d'Administration de voter sur le fait que la Coupe de Bretagne se déroulera selon le calendrier suivant avec 2 manches dans les Côtes d'Armor.

- 17 oct. 2026 #1 à Plouaret (Team Xc du Léguer)
- 18 oct. 2026 #2 à Trévé (VCP Loudéac)
- 8 nov. 2026 #3 à Scaër (VS Scaërois)
- 2 janv. 2027 #4 à Camors (EC Pluvignoise)
- 17 janv. 2027 FINALE à Iffendic (VC Plélanais)

### 5.1 - Commission Cyclo-Cross

*A la majorité avec 9 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre le Conseil d'Administration valide le fait de retenir 2 manches de Coupe de Bretagne Cyclo-Cross 2026/2027 dans les Côtes d'Armor selon le calendrier ci-dessous :*

- 17 oct. 2026 #1 à Plouaret (Team Xc du Léguer)
- 18 oct. 2026 #2 à Trévé (VCP Loudéac)
- 8 nov. 2026 #3 à Scaër (VS Scaërois)
- 2 janv. 2027 #4 à Camors (EC Pluvignoise)
- 17 janv. 2027 FINALE à Iffendic (VC Plélanais)

Jean-Marc ROBIN soumet à Frédéric SIMON l'idée de prévoir une réunion avec les organisateurs d'épreuves Cyclo-Cross. Il indique que pour la saison 2026/2027 c'est un peu tard mais qu'il faut le prévoir pour la saison 2027/2028. Aurélien VAULEON trouve que notre calendrier comporte trop d'épreuves.

Yves THOMAS et Jean-Marc ROBIN ne partagent pas cet avis, ils soulignent l'importance de pouvoir proposer de la proximité aux licenciés afin qu'ils puissent participer à des épreuves à côté de leur domicile et surtout ne pas toujours privilégier le haut niveau mais plutôt privilégier la masse des pratiquants dans la construction de notre calendrier régional.

### 5.2 - Jean-François LE BOUDEC, responsable des Commissions VTT et Gravel

Jean-François LE BOUDEC rend compte de la réunion de la Commission VTT le 26 juin 2026 avec une légère inquiétude concernant la pérennité des organisations. Pour le Trophée Régional des Jeunes Vététistes il précise que le remplacement de Sébastien EVENOU se passe bien. Pour les Trophées Départementaux des Jeunes Vététistes les dates sont à revoir lors de la construction du calendrier de la saison 2027. Le VTT Trial fonctionne bien.

Pour le VTT XC il est constaté une chute des engagés de la tranche d'âge 19-39 ans, la Commission réfléchit à ce qui pourrait être mis en place. Jean-François LE BOUDEC évoque différents points :

- La possibilité d'intégrer la catégorie U7 aux épreuves, comme en BMX.
- La gestion de plaques VTT, le bilan va prochainement être transmis au Comité Régional
- L'arrêt du prestataire chrono l'année prochaine, à valoir quelle orientation, investissement du Comité Régional ?
- De très bons retours des clubs et licenciés sur les actions de l'Équipe Technique Régionale mises en place.

### 5.3 - Régine LE TRAOU, responsable de la Commission du Corps Arbitral

Régine LE TRAOU souhaite revenir sur la location du gabarit Contre-La-Montre du Comité Régional et trouve dommage que celui-ci revienne détérioré sans être signalé. Dernièrement un tampon de maintien de la boîte a été arraché et de ce fait la boîte n'est plus stable et ne peut donc plus servir de support pour le gabarit. Il manque également le cache pile du niveau rendant celui-ci inutilisable, c'est regrettable. Julien FISTAHL indique que les 3 derniers utilisateurs se sont passés le gabarit directement entre eux, de ce fait il n'a pas pu être contrôlé entre chacune des utilisations. Régine LE TRAOU propose de mettre en place une caution mais cela nécessite que le matériel puisse être contrôlé au Comité Régional avant chaque utilisation. Marc LEFORESTIER indique qu'il va réfléchir au sujet.

Régine LE TRAOU informe les membres que depuis le mois de mai, Ludovic BERDER est chargé des désignations des Comités Départementaux 35 et 56 et alors qu'elle-même est chargée des désignations des Comités Départementaux 22, 29. Dès lors qu'une désignation reste vacante sur les épreuves régionales dans les 15 jours précédents celle-ci, le responsable concerné pourra chercher une personne afin de communiquer un nom rapidement à l'organisateur, les épreuves départementales étant gérées directement par les départements. Une fois encore, comme depuis le début de saison, de nombreux remplacements ont dû être faits. Elle fait part d'une observation qui lui a été formulée concernant le nombre d'arbitres désignés dans le cadre du Championnat de Bretagne Route Masters. Elle rappelle l'appel à candidature pour la formation de chronométrateur régional mutualisée avec les régions du grand ouest. Régine LE TRAOU indique qu'une communication va être faite prochainement concernant une formation d'arbitre régional dont l'examen se déroulera en fin d'année.

### 5.4 - Annick LOCHET, responsable de la Commission Jeunes

Annick LOCHET fait un bref bilan de l'organisation du Trophée Régional des Écoles de Cyclisme fin mai à Carhaix sur le site des Vieilles Charrues. Elle fait part des points à revoir et qu'une réunion de débriefing sera organisée à la rentrée. Une discussion s'engage entre les

membres sur l'harmonisation qui pourrait être mise en place entre l'organisation des Trophées Départementaux des Écoles de Cyclisme et le Trophée Régional des Écoles de Cyclisme.

#### 5.5 – Jean LE MAGOUROU, responsable de la Commission Route

Jean LE MAGOUROU fait un point sur le déroulement des Coupes de Bretagne Route 2026. Jean-Marc ROBIN souligne, que lors de la construction du calendrier 2027 et plus particulièrement les Coupes de Bretagne Route, il faudrait éviter de placer une manche 2 ou 3 jours avant un Championnat de Bretagne Route.

#### 5.6 – Commission Piste

Marc LEFORESTIER rend compte du compte rendu de la Commission Piste du 26 juin 2026 transmis par Jean-Jacques DEMAY dans lequel certains points requièrent l'avis du Conseil d'Administration.

Les propositions de la Commission sont les suivantes :

- Attribution d'un maillot de Champion(ne) de Bretagne épreuves individuelles conditionnée à 3 partant(e)s.
- Pour les épreuves par équipes, conditionnée à la participation de 3 équipes.
- Sur une épreuve U15/U17 Femmes, la première U15 aura une médaille si elle ne gagne pas l'épreuve, si elle gagne elle a le maillot de Championne de Bretagne.
- Sur une épreuve Hommes et Femmes U19, Élites, Open et Access, si un(e) U19 gagne, il/elle sera Champion(ne) de Bretagne, dans le cas contraire le premier ou la première U19 sera Champion(ne) de Bretagne U19 Hommes ou Femmes et le vainqueur de l'épreuve sera Champion(ne) de Bretagne Élites, Open et Access.

Les membres échangent longuement sur ces différentes propositions.

#### **5.6 – Commission Piste**

*A l'unanimité émet un avis :*

- *Défavorable à la proposition de la Commission Piste d'attribuer le maillot de Champion(ne) de Bretagne conditionné à 3 partant(e)s sur une épreuve individuelle. Les membres rappelle la décision du Bureau Exécutif lors de sa réunion du 15 oct. 2025, que l'attribution d'un titre de Champion(ne) de Bretagne n'est pas conditionné à un minimum de partant(e)s et ça pour toutes les disciplines*
- *Favorable à l'attribution d'un maillot de Champion(ne) de Bretagne conditionnée à la participation de 3 équipes pour les épreuves par équipes.*
- *Sur une épreuve U15/U17 Femmes seront récompensées les 3 premières U15 et les 3 premières U17, sauf en cas de victoire d'une U15.*
- *Sur les épreuves individuelles Hommes ou Femmes des catégories Élites, Open et Access, il y aura un titre Élites/Open et un titre Access.*

#### 5.7 – Commission Calendrier

Thierry LIRZIN n'ayant pas pu rester car il travaille, Yves THOMAS communique quelques chiffres concernant la Route que celui-ci a arrêtés au 1 juil. 2026 .

- 1139 épreuves soit + 44 épreuves

- avril 148 épreuves
- mai 197 épreuves
- juin 146 épreuves
- 130 épreuves Access, 122 épreuves U15, 122 épreuves U17, 118 épreuves Open 2.3, 94 épreuves Écoles de Vélo, 29 épreuves Open 3
- 1 club organise 42 épreuves, 4 clubs organisent entre 20 et 27 épreuves, 5 clubs organisent entre 15 et 20 épreuves
- 20 clubs déclarent leurs épreuves moins de 30 jours avant celle-ci
- mars 5 annulations d'épreuves, avril 26 annulations d'épreuves, mai 26 annulations d'épreuves et juin 37 annulations d'épreuves. Motifs des annulations : absence de bénévoles, annulation municipalité, canicule, défaillance club, manque d'engagés, refus de report de dates

Les membres échangent rapidement sur ces chiffres et remercient Thierry LIRZIN pour ce travail.

## 6. Interventions des Comités Départementaux

### 6.1 - Jean-Marc ROBIN, Président du Comité Départemental de Cyclisme 22

Jean-Marc ROBIN informe les membres que toutes les épreuves officielles 2026 se sont bien déroulées pour toutes les disciplines. Ronan CROISIER poursuit son travail de développement des actions de Savoir Rouler à Vélo, des Pumptrack et de labellisation des sites VTT. L'action à la foire de Saint-Brieuc, ainsi que les mercredis populaires seront reconduits en 2027. Le Bureau du Comité est en cours de réflexion sur le fait de maintenir les sélections départementales pour la catégorie U19.

Jean-Marc ROBIN termine son intervention en évoquant la subvention du Conseil Départemental.

### 6.2 - Yves THOMAS, Président du Comité Départemental de Cyclisme 29

Yves THOMAS évoque la subvention du Conseil Départemental ainsi que l'organisation d'une réunion sur la sécurité avec une très bonne participation et des échanges constructifs.

Yves THOMAS termine son intervention en informant les membres que l'Assemblée Générale du Comité Départemental se déroulera le 13 nov. 2026 à Guipavas.

### 6.3 - Fabien BERTHELOT, Président du Comité Départemental de Cyclisme 35

Fabien BERTHELOT précise que toutes les épreuves officielles se sont également bien déroulées et informe de l'accompagnement des pilotes VTT et BMX qui a bien fonctionné. Il informe les membres que des stages sont prévus cet été pour les U15, U17 et U19. Le Comité Départemental organisera en 2027, à la demande de la Direction Régionale Académique à la Jeunesse et aux Sports, une soirée sur le thème de la sécurité.

### 6.4 - Thomas DANIELO, Président du Comité Départemental de Cyclisme 56

Thomas DANIELO confirme le bon déroulement des différentes épreuves officielles. Il indique que le développement des partenariats privés n'est pas à la hauteur des attentes. Il confirme



la reconduction pour 2027 du Savoir Rouler à Vélo avec Vannes Agglomération qui est une recette non négligeable pour le Comité.

Thomas DANIELO informe les membres qu'il a été sollicité pour savoir si les procès-verbaux des réunions du Bureau Exécutif pouvaient être mis sur le site internet du Comité Régional. Marc LEFORESTIER ne voit pas d'inconvénient à cela.

## 7. Questions diverses

### 7.1 – Jean-Marc ROBIN

Jean-Marc ROBIN fait un bref point Ressources Humaines aux membres à commencer par le problème de santé de Stéphane IZORE qui devrait être absent une bonne partie de l'été. Les membres lui souhaitent un prompt rétablissement.

Il informe les membres qu'un point est prévu la semaine prochaine avec Marc LEFORESTIER et Julien FISTAHL concernant l'alternante qui doit intégrer le Comité Régional à la rentrée de septembre.

### 7.2 – Marc LEFORESTIER

Marc LEFORESTIER informe les membres qu'il a été décidé de faire appel à un prestataire pour la recherche de partenariats qui jusqu'alors était assurée par Dany LE FUR. Une réorganisation des missions de Dany LE FUR est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

Secrétaire de séance : Julien FISTAHL, Directeur des Activités

- 
- **Prochaine réunion du Bureau Exécutif le 10 sept. 2026**
  - **Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 26 sept. 2026**
- 





# SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

---

---

## **1.1 - Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 28 mars 2026**

Le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

---

### **5.1 - Commission Cyclo-Cross**

A la majorité avec 9 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre le Conseil d'Administration valide de retenir 2 manches de Coupe de Bretagne Cyclo-Cross 2026/2027 dans les Côtes d'Armor selon le calendrier ci-dessous :

- 17 oct. 2026 #1 à Plouaret (Team Xc du Léguer)
  - 18 oct. 2026 #2 à Trévé (VCP Loudéac)
  - 8 nov. 2026 #3 à Scaër (VS Scaërois)
  - 2 janv. 2027 #4 à Camors (EC Pluvignoise)
  - 17 janv. 2027 FINALE à Iffendic (VC Plélanais)
- 

### **5.6 - Commission Piste**

A l'unanimité émet un avis :

- Défavorable à la proposition de la Commission Piste d'attribuer le maillot de Champion(ne) de Bretagne conditionné à 3 partant(e)s sur une épreuve individuelle. Les membres rappelle la décision du Bureau Exécutif lors de sa réunion du 15 oct. 2025, que l'attribution d'un titre de Champion(ne) de Bretagne n'est pas conditionnée à un minimum de partant(e)s et ça pour toutes les disciplines.
  - Favorable à l'attribution d'un maillot de Champion(ne) de Bretagne conditionnée à la participation de 3 équipes pour les épreuves par équipes.
  - Sur une épreuve U15/U17 Femmes seront récompensées les 3 premières U15 et les 3 premières U17, sauf en cas de victoire d'une U15.
  - Sur les épreuves individuelles Hommes ou Femmes des catégories Élites, Open et Access, il y aura un titre Élites/Open et un titre Access
-